

Notre engagement qualité

Accompagner les candidats dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller le plan d'actions le plus adapté.

Proposer des moyens, modalités et méthodes pédagogiques adaptés.

L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre d'accompagnement.

Les conditions d'information du public sur l'offre d'accompagnement, les délais d'accès, les résultats obtenus.

L'évaluation de la qualité de l'accompagnement

Proposer des parcours individualisés

Fournir un livret d'accueil

Fournir un programme et un calendrier détaillés de la formation

Fournir des supports de formation de qualité, pédagogiques en format papier ou numérique

Fournir une assistance pédagogique

Respect de la personne, des valeurs humaines et du principe de neutralité, respect du principe de non-discrimination

Respect du principe de confidentialité professionnelle

Respect de la législation en vigueur

Communication de la charte de déontologie et éthique professionnelle

Relation avec les candidats

Etablir et signer un contrat ou une convention, préalablement à toutes prestations de formation, précisant clairement les objectifs de la formation, les modalités, le mode de financement de l'accompagnement ainsi que les conditions d'intervention en cas de sous-traitance ou de cotraitance.

Proposer des prestations en cohérence avec leurs compétences et leur disponibilité